

Déclaration de la Délégation du CANADA

FRENCH
Original: ENGLISH
FRENCH

Conférence d'examen de la mise en œuvre des engagements de la dimension humaine
de l'OSCE
Session 7

Varsovie, le 6 octobre 2010

Yves Beaulieu
Représentant permanent adjoint

PROTECTION DES MINORITÉS NATIONALES

Merci.

Permettez-moi d'abord de féliciter le haut-commissaire aux minorités nationales, l'ambassadeur Vollebaek, pour la prolongation de son mandat. Nous croyons que cette fonction est un des piliers de notre arsenal de sécurité, et que l'ambassadeur et son équipe de pointe contribuent grandement aux efforts que déploie l'OSCE pour protéger et promouvoir les droits des minorités nationales.

Nous convenons avec l'ambassadeur Vollebaek que la sécurité européenne ne peut être améliorée si on néglige les problèmes liés aux minorités nationales, particulièrement ceux qui alimentent les frictions entre États ou entraînent des conflits prolongés. La situation actuelle au Kirghizistan nous rappelle fort à propos la violence qui peut résulter des tensions entre des groupes minoritaires nationaux.

Nous estimons que les Recommandations du HCMN sur les minorités nationales dans les relations interétatiques adoptées à Bolzano/Bozen en juin 2008 sont à la fois précieuses et uniques. Elles offrent aux pays participants de l'OSCE un ensemble de principes et de pratiques exemplaires pour la gestion des relations interétatiques lorsque se pose un problème concernant les minorités nationales. Ces recommandations ont été testées sur le terrain, s'inspirent des leçons apprises et mettent l'accent sur ce qui fonctionne.

Nous espérons que le Sommet 2010 de l'OSCE braquera davantage les projecteurs sur le travail vital effectué par le HCMN en matière de prévention des conflits, de même que sur les Recommandations de Bolzano/Bolzen. Nous sommes d'accord avec l'idée que les pays participants de l'OSCE envisagent de donner leur aval politique à cet ensemble de pratiques exemplaires concernant la question des minorités dans les relations interétatiques.

Je voudrais maintenant parler de la discrimination contre les Roms et les Sintis dans la région de l'OSCE. Le Canada est profondément troublé par le traitement réservé aux Roms et autres minorités nationales en Europe. Nous appelons tous les États participants de l'OSCE à honorer leurs engagements concernant la lutte contre le racisme et la discrimination, et l'amélioration de la situation des Roms et des Sintis dans la zone OSCE, ainsi que dans les missions sur le terrain. Nous leur demandons également de porter une attention particulière aux actes de violence et de maltraitance

contre toutes les minorités, et de faire le maximum pour assurer la sécurité de ces minorités.

Le Canada aimerait faire les recommandations suivantes aux États participants de l'OSCE :

Le haut-commissaire aux minorités nationales a effectué une visite au Canada en 2009, visite dans le cadre de laquelle il a participé à un programme sur la politique, les pratiques et les projets communautaires de notre pays en matière d'intégration et de citoyenneté. Le Canada encourage les autres pays participants de l'OSCE à accueillir aussi des visites semblables du HCMN.

Le Canada demeure résolu à instaurer une société équitable et inclusive, et encourage tous les États participants de l'OSCE à soutenir les initiatives qui s'attaquent aux problèmes sociaux vécus par les groupes minoritaires et aident ces derniers à participer pleinement à la vie publique et politique.

Merci beaucoup.